



Direction Générale des Services

## Conseil municipal du 7 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 31

### Étaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Présidente,  
M. Bernard UTHURRY, Maire  
M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjointe,  
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

### Étaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY

### Était absente :

- Mme Nathalie PASTOR

## 5c - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif de la régie d'assainissement s'établit comme suit :

### • SECTION INVESTISSEMENT :

→ Dépenses

Etudes :	19 925,00 €
Travaux et autres immobilisations corporelles :	625 603,51 €
Capital des emprunts :	374 130,87 €
Production immobilisée :	1 536,50 €
Amortissement des subventions d'investissement :	93 915,83 €

TOTAL : 1 115 111,71 €

→ Recettes

Subventions d'investissement	52 500,00 €
Emprunt	700 000,00 €
Affectation N-1	138 312,16 €
Dotations aux amortissements :	515 407,08 €
Excédent 2021 reporté :	476 504,88 €

**TOTAL : 1 882 724,12 €**

Excédent de la section d'Investissement : 767 612,41 €.

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion (- 741 557,22 €) ; le résultat d'investissement s'établit à : 26 055,19 €.

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

→ Dépenses

011 – Charges à caractère général :	317 234,83 €
012 – Charges de personnel :	597 754,24 €
014 – Atténuation de produits :	140 000,00 €
65 – Autres charges gestion courante :	7 947,02 €
66 – Charges financières :	42 744,31 €
67 – Charges exceptionnelles :	13 707,83 €
042-68 – Amortissement des immobilisations :	515 407,08 €
68 – Provisions :	11 000 €

**TOTAL : 1 645 795,31 €**

→ Recettes

013 – Atténuation de charges :	8 781,40 €
70 – Ventes de produits :	1 303 918,58 €
74 – Subventions :	185 291,20 €
75 – Autres produits de gestion courante :	147,99 €
77 – Produits exceptionnels :	3 878,06 €
042 – Amortissement des subventions d'exploitation :	93 915,83 €
042 – Production immobilisée :	1 536,50 €

**TOTAL : 1 597 469,56 €**

Déficit de la section d'exploitation : - 48 325,75 €.

Soit un excédent global de clôture de : 719 286,66 € et un résultat cumulé déficitaire à hauteur de 22 270,56 € après intégration des restes à réaliser.

Monsieur Bernard UTHURRY, Maire, sort et ne prend pas part au vote.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 27 mars 2023,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité,**

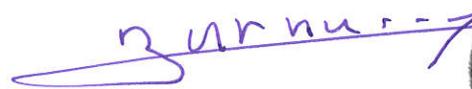
- **APPROUVE** le présent rapport étant précisé que le compte Administratif 2022 sus-indiqué est conforme au Compte de Gestion établi par Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE


Le Maire,  
  
Bernard UTHURRY  


Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 064-216404228-20230407-DEL\_23\_04\_07\_5C-DE